

### Collège de médecine vétérinaire

Monsieur le président, récemment on nous annonçait que des nouveaux règlements sur la brucellose aux États-Unis avaient été modifiés, et que cette modification aux amendements de ces mêmes règlements favoriserait l'exportation canadienne du bétail vers les États-Unis. Et la nouvelle réglementation présentée par le ministère de l'Agriculture et le département de l'Agriculture des États-Unis, et cela est tout à l'avantage des représentants des provinces Maritimes, reconnaît les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve comme des régions exemptes de brucellose. Les bovins qui seront expédiés des provinces de l'Atlantique aux États-Unis ne devront être accompagnés que d'un certificat attestant qu'ils proviennent d'une région reconnue exempte de brucellose et qu'ils ont réagi négativement à une épreuve antibrucellose. Il sera bien sûr que ces exportations devront être accompagnées d'un certificat signé par un vétérinaire d'Agriculture Canada.

Cela nous démontre quand même que dans la région de l'Atlantique il y a déjà beaucoup de travail qui se fait au niveau de la prévention de la médecine vétérinaire. Et tout récemment avait lieu, toujours dans le domaine d'avoir plus de médecins vétérinaires, le congrès de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, qui se tenait, bien sûr, à Saint-Hyacinthe, à l'École de médecine vétérinaire, et le thème du congrès cette année était «Le vétérinaire et l'environnement» un examen de conscience. Et, monsieur le président, je voudrais juste citer un court passage écrit par Michelle Alie, de la Faculté de médecine vétérinaire qui dit, et je cite:

Lorsqu'un jour il sera trop tard pour parler de «résidus négligeables» et qu'on pourra parler de véritable contamination de l'animal et de l'homme, on aura beau chercher les coupables des problèmes de production et de reproduction de nos troupeaux ou chez l'humain de maladies dites de «civilisation».

Et cela, monsieur le président, c'était au cours du printemps, à l'occasion du congrès de l'ordre des médecins vétérinaires. Il est bien sûr que nous avons besoin de médecins vétérinaires. Nous en avons besoin puisque nous augmentons continuellement notre production agricole. On n'a qu'à penser à la production porcine qui a augmenté considérablement, savoir 27 p. 100 d'augmentation dans notre production porcine dans les années 1970. Et Dieu merci encore, on n'a pas eu de maladies graves dans le domaine du porc.

C'était au stade de l'étude des crédits supplémentaires, où tout récemment je demandais au directeur du service d'Agriculture Canada si nos médecins vétérinaires étaient bien prêts, s'il arrivait une maladie-surprise chez le porc, puisque nous sommes devenus un pays qui produit un porc de très bonne qualité, de très bonne viande, le meilleur porc définitivement produit en Amérique du Nord, et on me répondait qu'on n'était pas tout à fait prêt encore s'il survenait une maladie dans l'industrie du porc. C'est donc dire que nous avons augmenté le nombre d'adhésions si l'on veut. Nous devons fournir de plus en plus de médecins vétérinaires, et ce je pense bien que les gens des provinces Maritimes en ont bien le droit. Leur demande est tout à fait justifiée d'ailleurs. L'étude du Dr Howell l'avait bel et bien prouvé, on recommandait l'implantation d'un quatrième collège de médecine vétérinaire dans la région des Maritimes.

Je pense à ces abattoirs que nous avons un peu partout au Canada. Je pense à des abattoirs au Québec. Je veux vous parler d'expériences vécues dans ma province. Des abattoirs ont un sceau «*Quebec approved*» et d'autres, «*Canada appro-*

*ved.*» Monsieur le président, je peux dire que tous les abattoirs de la province de Québec voudraient avoir le sceau «*Canada approved.*» Pourquoi? C'est bien simple! La compétence de nos médecins vétérinaires est sûrement plus développée, plus avancée peut-être que dans d'autres secteurs.

Alors, je termine là-dessus, monsieur le président, en disant que les propositions visant à la création de ce quatrième collège de médecine vétérinaire sont encore à considérer, et je suis certain que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), que le gouvernement du Canada en est conscient, mais il faut considérer cela bien sûr dans le contexte des restrictions budgétaires du gouvernement fédéral des années 1980.

● (1640)

[Traduction]

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'intervenir dans le débat de cette motion priant le gouvernement d'envisager l'opportunité d'établir dans les provinces de l'Atlantique un quatrième collège canadien de médecine vétérinaire.

La politique du Nouveau parti démocratique énonce en termes très précis que nous devons offrir le genre d'enseignement qui est nécessaire pour permettre à l'industrie agricole canadienne de se développer dans les meilleurs intérêts du Canada. Il faut faire entrer les collèges de médecine vétérinaire dans ce secteur global de l'éducation. A titre d'enseignant, je m'estime vraiment en mesure de donner mon avis sur l'établissement de n'importe quel genre de collège, mais après avoir écouté le député de Hillsborough (M. McMillan), je pense bien que tout avis que je pourrais donner est probablement superflu car lui et ses collègues de la région qui souhaitent l'établissement d'un collège de médecine vétérinaire dans les Maritimes se sont de toute évidence très bien préparés et savent bien de quoi ils parlent.

Une nouvelle maison d'enseignement, collège ou autre, ne peut réussir que si elle a été établie après de longs et minutieux travaux de préparation. Il faut que les besoins soient bien définis pour qu'elle réponde aux attentes et aux vœux de la population de la région. Au cours de ma carrière d'éducateur, j'ai souvent vu des établissements qui n'avaient pas été bien pensés ou dont les objectifs n'avaient pas été bien précisés. La plupart étaient financés par le gouvernement fédéral et j'ai souvent pensé que le but du projet était beaucoup plus d'utiliser l'argent qu'on avait à sa disposition que d'offrir des services éducatifs.

Le deuxième facteur dont il faut tenir compte, c'est qu'un collège comme celui-là doit s'intéresser aux domaines qui sont négligés par les trois collèges existants. L'exemple du Collège vétérinaire de l'Ouest est venu sur le tapis à plusieurs reprises et je crois que les provinces maritimes auraient intérêt à discuter avec les personnes qui ont été chargées d'implanter des collèges régionaux dans l'Ouest, des problèmes qu'elles ont eus pour arriver à former une équipe chargée de fonder le collège de Saskatoon.

Parmi les membres du parti auquel appartient le député de Hillsborough, il y a deux députés de l'Ouest qui pourraient contribuer largement à la réalisation de ce projet. Lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a beaucoup fait pour amener les quatre provinces de l'Ouest à collaborer en vue de l'établissement d'un collège régional à Saskatoon. A la suite des négocia-